

Fonction publique : le palmarès de l'absentéisme

Fléau.

La fondation iFrap publie la liste des villes où les fonctionnaires travaillent le moins.

PAR MICHEL REVOL

En 1999, le maire socialiste de Strasbourg s'attaqua à un gros morceau : il décida de secourir un peu le personnel municipal. Notons qu'avec vingt-deux jours d'absence par agent en moyenne (mairie et agglo), Roland Ries est plutôt bien inspiré. Le hic, c'est que, depuis cette sage décision, le mal qui rongait Strasbourg ne



Le ministère de la Santé lança une campagne de vaccination contre la peur de tomber malade.

cessé d'empirer. Au début de l'année dernière, la Cour des comptes s'en émeut. Dans un rapport cinglant, elle note que l'absentéisme est passé de vingt-deux à trente-huit jours par agent en 2010, soit

près de sept semaines qui s'ajoutent aux congés habituels ! Quels chiffres du rapport font sourire – ou pleurer. On apprend ainsi que « le nombre de jours d'absence pour maladie sans certificat [du

genre lendemain de fête difficile, NDLR] augmente de plus de 20 % entre 2007 et 2010 », que la ville et l'agglo accordent, dans leur grande générosité, vingt-sept jours d'absence en moyenne à chaque employé pour raisons familiales, ou que l'absentéisme des agents municipaux strasbourgeois a coûté, en 2010, près de 40 millions d'euros à la collectivité...

Les syndicats auront beau jeu de répondre que le stress conduit parfois à se reposer, que des longues maladies obligent à s'arrêter plusieurs mois ou qu'une femme enceinte doit s'allonger en cas de grossesse délicate. Sans doute. Mais, pour ces absences justifiées, combien d'abus ? La fondation iFrap s'est penchée sur la question. Elle réalise avec l'association Odis un palmarès complet des villes, dont un volet « absentéisme » que nous publions. Les résultats sont affligeants. Entre le bonnet d'âne, Montpellier, et le bon élève, Besançon, on constate un écart de vingt-cinq jours d'absence par un fon-

ctionnaire. Les résultats sont affligeants. Entre le bonnet d'âne, Montpellier, et le bon élève, Besançon, on constate un écart de vingt-cinq jours d'absence par un fon-

ctionnaire. Les résultats sont affligeants. Entre le bonnet d'âne, Montpellier, et le bon élève, Besançon, on constate un écart de vingt-cinq jours d'absence par un fon-

ctionnaire. Les résultats sont affligeants. Entre le bonnet d'âne, Montpellier, et le bon élève, Besançon, on constate un écart de vingt-cinq jours d'absence par un fon-

ctionnaire. Les résultats sont affligeants. Entre le bonnet d'âne, Montpellier, et le bon élève, Besançon, on constate un écart de vingt-cinq jours d'absence par un fon-

Montpellier, la tentation de la plage

C'est une fatalité. Un virus fauche régulièrement une partie des 4 000 agents municipaux de Montpellier. Certains durant des semaines, d'autres par rechutes à répétition, si possible inférieures à trois jours d'absence. « Au-delà, c'est contrôlé », avoue un agent. L'explication ? D'abord une gestion des ressources humaines hasardeuse, « autocratique », dit l'un d'eux, où les promotions accordées par tison l'emportent sur le mérite. La proximité de la mer, aussi, qui l'été étire les week-ends du vendredi au lundi compris. La démotivation, également, du fait de salaires très bas. « Certains s'absentent pour travailler au noir tant ils sont mal payés », raconte un délégué syndical. Enfin, « une mairie sans cap », puisque Hélène Mandroux ne se représente pas. Le problème ne date cependant pas d'aujourd'hui. Même Georges Frêche s'y était cassé les dents il y a quelques années, préférant « récompenser la présence plutôt que sanctionner les absences des fonctionnaires ». A l'époque, cette armée d'agents municipaux représentait une masse d'électeurs qu'il ne fallait pas trop brusquer. Depuis, rien n'a changé, sauf que les effectifs de la ville et de l'agglo n'ont cessé d'augmenter, l'absentéisme aussi ! ■

NOUVEAU DEVOIRS (À MONTPELLIER)

Bonnets d'âne et bons élèves, selon la fondation iFrap

Communes (1)	Effectifs	Toutes causes (2)		Dont maladie ordinaire	
		Taux d'absentéisme (1)	Nombre de jours d'absence par agent	Taux d'absentéisme (2)	Nombre de jours d'absence par agent
De plus de 100 000 habitants (hors Paris) ayant répondu à l'enquête iFrap					
Montpellier	4 149	12,48 %	39,16	8,64 %	19,55
Grenoble	2 985	15,83 %	35,45	9,34 %	20,95
Strasbourg + métropole	6 910	14,27 %	31,56	7,91 %	11,75
Perpignan	2 182	13,10 %	29,53	7,05 %	15,78
Bordeaux	4 329	13,06 %	29,31	7,56 %	19,84
Villeurbanne	2 103	12,50 %	28	6,17 %	13,83
Aix-en-Provence	2 457	12,45 %	27,89	5,70 %	12,77
Tours	2 911	12,44 %	27,87	5,56 %	12,46
Clermont Ferrand	2 634	11,96 %	26,80	5,36 %	12,02
Le Mans + métropole	3 368	11,92 %	26,70	6,43 %	14,4
Toulon	4 031	10,99 %	24,62	4,03 %	9,02
Lyon	7 717	10,88 %	24,36	6,85 %	15,35
Caen	2 402	10,95 %	23,63	5,30 %	11,42
Toulouse	9 400	10,49 %	26,92	4,80 %	14,73
Limoges	2 688	10,17 %	22,77	3,39 %	7,59
Angers	2 387	9,14 %	20,48	2,85 %	6,39
Reims	2 081	8,87 %	19,87	5,07 %	11,37
Nîmes	2 485	7,60 %	17,03	5,24 %	11,28
Besançon	2 794	6,32 %	14,16	3,21 %	7,9

1. Deux villes s'ont pas répondu et six font fait de facon incomplète. 2. Maladies ordinaires, longues maladies, maternités... 3. Pourcentage d'agents absents par rapport à l'effectif total. Source : fondation iFrap.

ILLUSTRATION : JEAN YVES LE MOUËZ

Chez Bouygues, l'absentéisme moyen est de 3,80 % et de 2,15 % chez BNP Paribas, alors que dans les mairies évaluées par l'iFrap ce taux s'affiche à 11,80 %.

leur des agents municipaux montpellierains. Un coup d'œil à la situation dans le privé écarte un peu plus. Chez Bouygues, l'absentéisme moyen est de 3,80 %, et de 2,15 % chez BNP Paribas, alors que dans les mairies évaluées par l'iFrap ce taux s'affiche à 11,80 %. Et le compte n'est pas bon : la fondation évalue le surcoût annuel de l'absentéisme à quelque 2 milliards d'euros pour le pays. Deux milliards, le prix des abus.

En 2012, l'instauration d'un jour de carence avait amélioré la situation. Jusque-là, un fonctionnaire malade était entièrement payé dès sa première heure au lit, à la différence du privé où il faut attendre le quatrième jour (1). Dans les mairies, les conseils généraux et les conseils régionaux, une fois le jour de carence mis en place, les arrêts maladie d'une journée avaient chuté de 43 % ! Mais, l'an dernier, retour en arrière : pour calmer les fonctionnaires, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault supprime le jour de

carence et les économies avec ! D'autres éléments expliquent cette tendance à l'école buissonnière dans les mairies. « Le régime de la fonction publique est très particulier. Ce n'est pas l'assurance maladie qui rembourse les indemnités journalières, mais les employeurs publics eux-mêmes, ce qui rend les choses plus faciles », observe Agnès Verdier-Mollinéd, directrice générale de l'iFrap. De plus, les agents en maladie ordinaire sont indemnisés à 100 % pendant trois mois sans aucune formalité, et les contrôles sont moins nombreux. »

Dans la prochaine loi de finances, un système de contrôle des absences plus efficace pourrait être instauré. L'idée est sans doute pertinente. A Strasbourg, la mairie a lancé des visites surprises chez des employés qui prétendraient être absents pour raisons familiales. Pas de chance pour eux, près d'un tiers ont été démasqués ! ■

1. Une bonne moitié d'entreprises compensent toutefois cette perte de salaire, certaines dès le premier jour.